

**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère  
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses  
**Band:** 4 (1910-1911)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Nos artistes: avec un portrait hors texte : Mme Cléricy du Collet  
**Autor:** G.H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068709>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

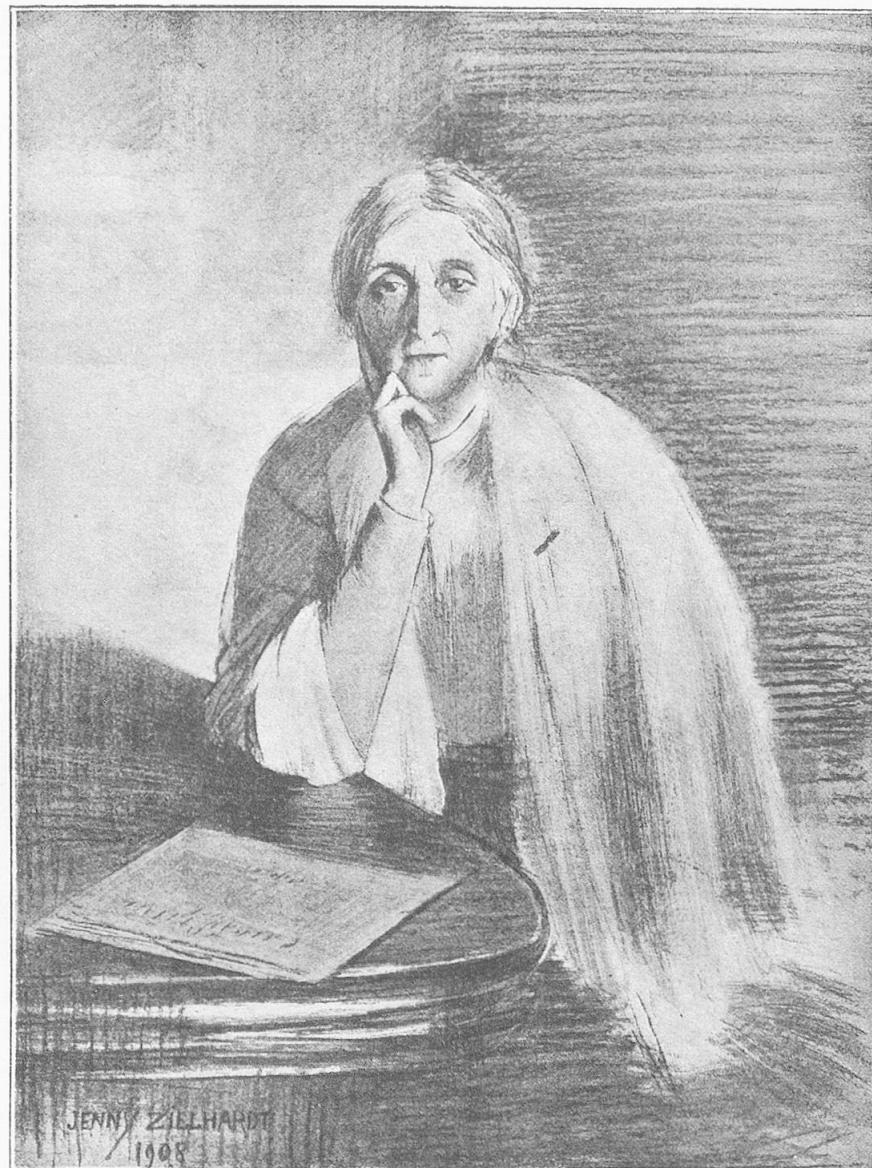
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



M<sup>ME</sup> CLÉRICY DU COLLET

## Nos artistes :

*avec un portrait hors texte.*

### M<sup>ME</sup> Cléricy du Collet

 POTRE et médecin à la fois, tels sont les titres dont se réclame et s'honore avant tout l'éminente directrice de l'*Ecole orthophonique* de Paris. Et l'on ne pourrait vraiment lui savoir trop de gré, en un siècle épris comme le nôtre de gloire à bon marché, de s'être consacrée toute à l'humble tâche, à la tâche ingrate de la pose et de la guérison des voix. Ici nulle vaine gloriole, pas d'applaudissements qui grisent et qui trompent, rien que le travail lent, méthodique, fort de sa propre force, rien que la poursuite constante et désintéressée du bien qu'affirme et que proclame une « foi » capable de transporter les montagnes ! Mais, quelque caractéristique qu'elle soit, laissons de côté la personnalité de M<sup>me</sup> Cléricy du Collet qui nous en voudrait certainement de parler d'elle et nous rappellerait qu'au fond ce qu'il y a d'intéressant dans l'apôtre, c'est l'idée, comme dans le médecin... le malade.

La directrice de l'*Ecole orthophonique* se fait l'apôtre de la voix « une » et dit<sup>1</sup> :

1<sup>o</sup> Une dans son origine, une dans sa manifestation, la voix, qu'elle soit parlée ou chantée, est la même. La forme seule diffère...

2<sup>o</sup> La voix étant une, c'est au même et unique sommet de résonance... qu'elle prend la couleur blanche, impersonnelle, et c'est à partir de ce point qu'elle devient apte à revêtir le timbre ou les qualités harmoniques personnelles...

3<sup>o</sup> Le clavier vocal est d'une étendue égale pour tout le monde ; la voix y est, pour ainsi dire, en puissance... ; elle ne prend son timbre et son ampleur que quand elle entre en acte.

<sup>1</sup> *Méthode naturelle, scientifique, physiologique de pose de la voix*, — Introduction, p. 6 et suiv. — Chez l'auteur, Paris, 38, av. de Wagram.

Voilà qui est clair et net, qui se vérifie aisément dans la pratique et qui bat singulièrement en brèche la vieille théorie de la voix « de tête » et de la voix « de poitrine »... La voix est *une*, « par conséquent sans registres ».

Mais M<sup>me</sup> Clérivy du Collet ne se contente pas d'un apostolat plus ou moins théorique : dissertations, brochures, conférences<sup>1</sup>, méthode. Elle agit. Elle intervient en vrai « médecin des voix », poursuivant chaque défaut jusqu'en sa retraite la plus cachée, rééduquant les muscles moteurs du larynx, régénérant les timbres déchus, reconstituant les sonorités disparues !

Et, après avoir conclu<sup>2</sup> que « la voix étant une, la possibilité d'étendue étant « une », le sommet de résonance étant « un », il en résulte un enseignement élémentaire « un » autour duquel doivent se grouper les futurs éducateurs de la voix... », M<sup>me</sup> Clérivy du Collet s'entoure de nombreux professeurs et d'artistes qui viennent apprendre d'elle « le travail qui allège la voix, apaise la respiration, calme les nerfs, repose l'organe ».

C'est, en opposition directe avec la théorie de l'effort, celle du *non effort*; en opposition avec la méthode appuyée, celle du *non appui*. Et parce que c'est si simple, si absolument logique, il se trouve des gens pour regretter les nuageux exposés de telles « méthodes » volumineuses d'autan. Soixante pages à peine suffisent à notre auteur, à notre artiste pour fixer, en une série d'exercices sur lesquels je me propose de revenir un jour, les bases de son enseignement.

Contentons-nous pour aujourd'hui d'avoir attiré l'attention sur une personnalité et sur une œuvre captivantes entre toutes et que nul chanteur n'a le droit d'ignorer.

G. H.

---

<sup>1</sup> *Art vocal* (1895); *La Voix recouvrée* (1899); *Conférences faites au Conservatoire de musique de Paris (1907-1908)*; — chez l'auteur, Paris, 38, av. de Wagram.

<sup>2</sup> *Méthode*, etc., p. 7.

---

---

## SOCIÉTÉ CANTONALE DES CHANTEURS VAUDOIS

Bulletin mensuel

Au sein de la « Cantonale » et tant qu'il n'y a pas de *fête* en perspective, les jours se suivent et se ressemblent singulièrement. Nous nous bornerons à glaner aujourd'hui quelques petits faits, en attendant d'aborder telle ou telle question d'intérêt général. Et tout d'abord, M. NUMA ROCHAT, instituteur et l'un des directeurs les plus actifs du canton, s'est vu forcé par un surcroît d'occupations, d'abandonner